

LES INFOS

AVENUE DE L'EUROPE
Travaux du 13/04/26 au 05/03/27

Pour toute information sur le chantier ou vous concernant :

**Maîtrise d'Ouvrage : RÉGIE DE L'EAU BORDEAUX
MÉTROPOLE
91 Rue Paulin
CS 42086
33081 Bordeaux Cedex**

**Entreprise : SOGEA
M. MATHIEU 06.08.36.57.07**

**Maîtrise d'Œuvre : CABINET MERLIN
Mme FELTRIN 06.27.42.49.06**

**Info
travaux
riverains**
MÉRIGNAC
Renouvellement des réseaux d'assainissement des
eaux usées et d'eau potable



Réseaux d'assainissement et eau potable

La Régie de l'Eau Bordeaux Métropole va entreprendre le renouvellement des réseaux d'assainissement des eaux usées et d'eau potable Avenue de l'Europe entre Av Aristide Briand et rue Louis Aragon à Mérignac.

Ces travaux commenceront le **13 AVRIL 2026** pour une durée prévisionnelle estimée à **moins d'1 an**.

A ce stade ce courrier ne présente que les 3 premières phases de chantier, une autre communication en fonction de l'avancement des travaux sera faite ultérieurement pour le secteur Europe / Kaolack.

Pour cette opération, la Charte «Chantier propre» sera appliquée, et cela pour toutes les phases de travaux.

Cette charte impose :

- Un chantier clôturé ;
- L'accessibilité des riverains et des secours préservée en permanence lorsque cela est possible ;
- L'accessibilité piéton maintenue ;
- Un interlocuteur de l'entreprise désigné pour répondre aux questions des usager.

Collecte des déchets

Les administrés résidant au droit des travaux devront acheminer leurs déchets ménagers en dehors de la zone de travaux, en bout de rue, dans les bacs de proximité, afin que le ramassage soit effectué par les services de Bordeaux Métropole.

Comment circuler ?

Phase 1 – 3 semaines

Avenue Aristide Briand avant le carrefour de l'Av de l'Alouette et Av de l'Europe sera barrée à la circulation avec mise en place d'une déviation.

Phase 2 – 2 semaines

Avenue Aristide Briand au droit du carrefour de l'Av de l'Alouette et Av de l'Europe sera mise en circulation alternée par feux de chantier.

Avenue de l'Europe sera barrée avec mise en place d'une déviation.

Phase 3 – 7 mois

Avenue de l'Alouette entre les Av de Kaolack et de l'Alouette sera barrée avec mise en place d'une déviation.

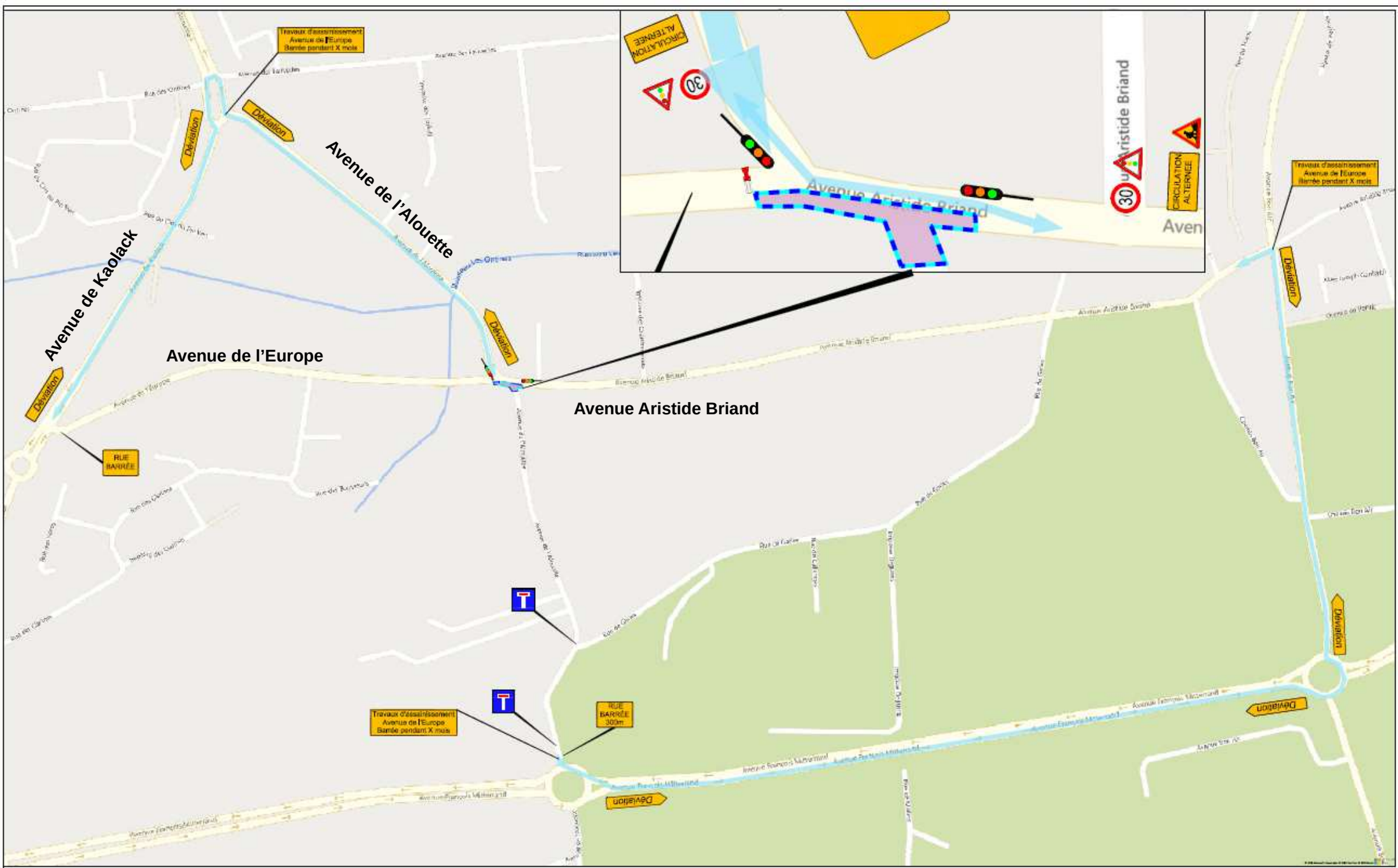
Pendant toute la durée du chantier

Il sera interdit de stationner au droit des travaux.

Les durées d'intervention annoncées dans ce courrier sont sous réserve d'aléas de chantier et d'intempéries.

La base vie et les zones de stockage seront installées sur trottoir et places de stationnement Av de l'Europe.

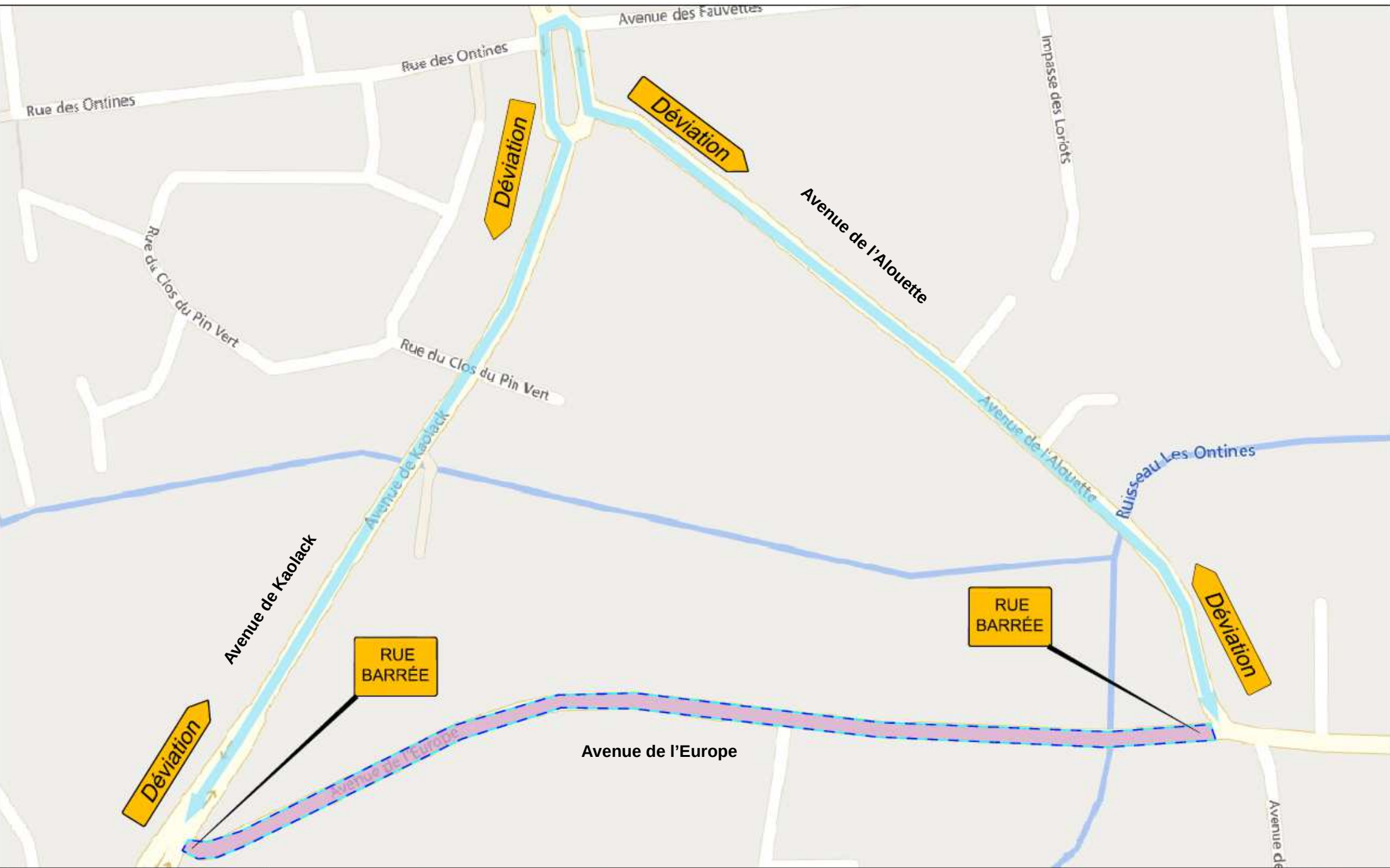




**Travaux Renouvellement Réseau
Avenue de l'Europe
MÉRIGNAC**

**DOSSIER D'EXPLOITATION
PLAN DE DEVIATION
PHASE 2**





**Travaux Renouvellement Réseau
Avenue de l'Europe
MERIGNAC**

**DOSSIER D'EXPLOITATION
PLAN DE DEVIATION
PHASE 3**

